

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JANVIER 2016

### **I - Projet d'aménagement du bourg, adoption de l'opération, du plan de financement et autorisation de demandes de subventions :**

La commune de SAINT ELOY envisage le réaménagement de son centre bourg en lien avec la rénovation de certains bâtiments publics (bibliothèque, salle polyvalente).

L'opération doit permettre l'aménagement du centre bourg en cohérence avec l'activité locale et l'organisation des voies de circulation.

Elle devra en outre renforcer la sécurité notamment des abords des RD35 et 130, axes routiers traversant le bourg, renforcer la lisibilité du secteur des équipements publics, faciliter les modes de déplacement doux et anticiper l'urbanisation future de la commune.

L'opération s'inscrit dans la démarche globale d'accessibilité que la municipalité souhaite engager sur l'ensemble de ses équipements publics.

A travers le programme de travaux, le plan d'aménagement permettra de fixer sur le moyen /long terme les projets structurants dans une optique de développement durable en exploitant et en renforçant les qualités environnementales et paysagères de la commune.

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, l'opération décrite ci-dessus, ainsi que le plan de financement joint, en annexe et autorise le Maire à effectuer les demandes de subventions auprès des différents financeurs.

### **II -Budget commune : décision modificative :**

Vu le manque de crédits au chapitre 67 et au chapitre 12, il est nécessaire de procéder à la décision modificative suivante :

#### Fonctionnement :

Chapitres	Augmentation de crédits	Diminution de crédits
67	64	
012	301	
011		365

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'adopter cette décision modificative.